Les mesures prisent par l'université !

L'université a pris quelques mesures concernant l'utilisation d'internet par les étudiants de l'universités dans les salles de cours (avec leurs téléphones ou leurs ordinateurs). Et pour cela, elle a décidé de mettre en place des brouilleurs de WIFI (3G, 4G) pour empêcher les étudiants de l'utiliser en cours.

Les avantages de ce brouilleur de WIFI sont que les étudiants seront plus attentifs aux cours que leurs professeurs leur donne et n'auront pas envi d'utiliser leurs téléphones pour se connecter aux réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram, etc...), ou regarder des vidéos, ou des films en cours.

L'inconvénient de ce brouilleur de WIFI est que les étudiants n'auront plus la possibilité de faire des recherches sur internet sur le cours que leur professeur est entrain de leur donner.